

7

Les services rendus par la réintroduction des vautours dans les Alpes

Christian Tessier

Responsable de la réintroduction des vautours dans les Préalpes du sud au sein de l'association Vautours en Baronnies

On revient ici sur l'historique de la réintroduction des vautours dans les Alpes, la situation actuelle, l'évolution des colonies et en deuxième partie on explique les services rendus par cette réintroduction.

vautourbaronnies@numeo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE-ALPES

Colloque à Lyon les 10 et 11 février 2012

LES RÉINTRODUCTIONS Un atout pour restaurer les écosystèmes ?

Historique du vautour fauve

Les vautours fauves ont été réintroduits dans 4 sites français, les Grands Causses, les Baronnies, le Diois-Vercors et le Verdon (Figure 1). Dans les Alpes, ces réintroductions ont débuté en 1996 dans les Baronnies avec la libération de 61 oiseaux jusqu'en 2001 puis dans le Verdon et le Vercors en 1999 avec respectivement 91 et 60 individus relâchés jusqu'en 2005.

Aujourd'hui ces colonies de vautours sont en pleine progression démographique atteignant un nombre de couples reproducteurs supérieur à 220 (Figure 2) accompagné par une augmentation nette du taux de reproduction jusqu'à 0,7 jeunes par couples, taux que l'on retrouve dans les Causses ou les populations historiques des Pyrénées.



Figure 1 Sites de relâchés de vautours en France

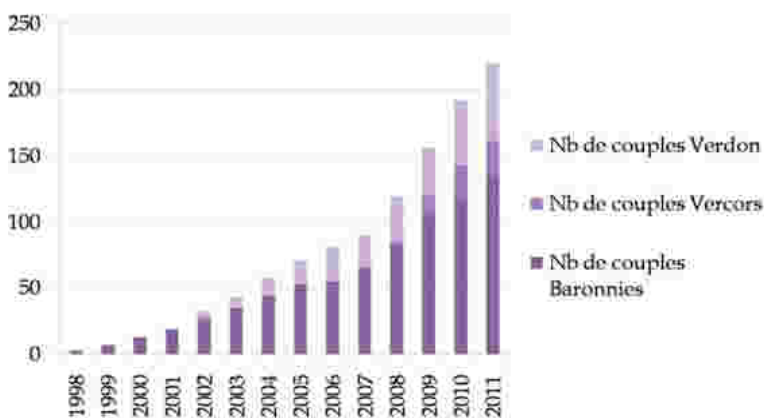


Figure 2

Evolution du nombre de couples de vautours fauves reproducteurs

Dans les Baronnies en 2011, 264 vautours différents ont été identifiés pour environ 3000 lectures de bagues. Un simple dispositif de piège photo installé proche d'une aire de nourrissage permet de reconnaître les bagues et l'origine des différents oiseaux la fréquentant. Bien évidemment, la majeure partie des oiseaux vient des Baronnies (en rouge, Figure 3), mais également en grande partie des 3 sites de réintroduction, Verdon, Vercors et Causses qui représentent 62% des lectures de bagues effectuées. Ce qui est plus surprenant c'est le nombre d'oiseaux conséquent provenant d'Espagne, avec par exemple 50 vautours fauves différents qui ont été identifiés dans les Baronnies en 2011. On s'est aperçu que leur présence est liée à la période estivale et aux bonnes conditions de vol qui l'accompagnent.

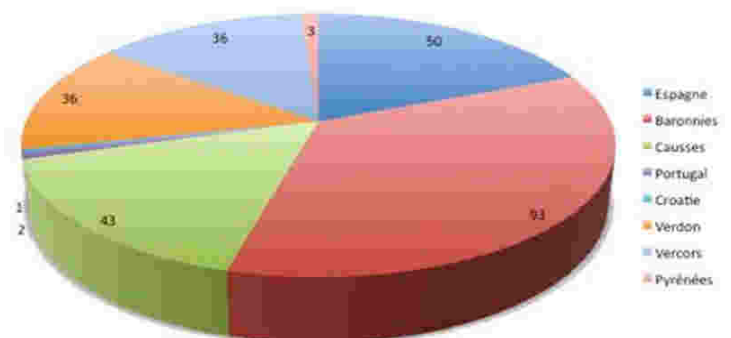


Figure 3

Répartition, par origine, des vautours fauves observés sur une placette des Baronnies

Ces déplacements de vautours ont été favorisés par les programmes de réintroduction mis en place sur les Alpes, ce qui permet leur présence estivale sur l'ensemble du massif alpin. Un comptage du 16 août 2011 effectué sur les dortoirs d'été reconnus, a permis de dénombrer près de 1200 vautours alors que les populations pérennes (Baronnies, Vercors, Verdon) représentent environ 800 oiseaux. Cela signifie donc que dans l'été au moins 400 oiseaux supplémentaires sont présents dans les Alpes.



Historique du vautour moine

A la suite du programme mis en place dans les Grands Causses, la réintroduction du vautour moine a été effectuée dans le Verdon et les Baronnies. Après une expertise en 2001 de la Fondation pour la Conservation du vautour moine qui travaille avec les centres de soins espagnols, les études de faisabilité du programme dans les pré-Alpes provençales ont été validées par le CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature) en 2004.

Le programme de réintroduction a donc démarré dans les Baronnies et l'année suivante dans le Verdon. Entre 2004 et 2011, 54 vautours moines ont été relâchés, 36 dans les Baronnies et 18 dans le Verdon. Les premiers oiseaux se sont beaucoup déplacés, jusqu'en Italie ou Espagne avant de pouvoir observer une évolution de la

démographie de la population à partir de 2008 jusqu'en 2011. A noter que l'évolution positive de la colonie de vautours moines des Causses est évidemment très bénéfique pour les populations des Alpes.

Dans les Baronnies, la première reproduction de vautour moine a eu lieu en 2010 et a donné deux jeunes à l'envol. En 2011, de nouveau un jeune s'est envolé, le deuxième fut malheureusement probablement consommé par un prédateur, seuls les tarses et la bague restaient. Cependant le nombre de couples augmente, 7 en 2011, même si la population reste encore assez fragile. Dans le Verdon quelques oiseaux sont maintenant fixés, ce qui laisse espérer une reproduction en 2012.

Les réintroductions de ces deux espèces ont des retombées positives directes sur la biodiversité. On a en effet constaté le retour spontané du vautour percnoptère sur tous les sites de réintroduction du vautour fauve. Historiquement présent dans les années 60 sur la bordure sud ouest du Vercors, très peu d'observations de cette espèce ont été répertoriées dans la Drôme entre 1981 et 1994, année du début du programme de réintroduction du vautour fauve. Le rôle attractif des vautours fauves et la mise en place d'une aire de nourrissage à proximité, a favorisé le retour du vautour percnoptère. En 1999 un premier couple s'est installé, et s'est reproduit en 2000 dans les Baronnies. On arrive en 2011 à un total de 21 reproductions effectuées et actuellement trois couples nicheurs dans la Drôme en relation avec les sites de relâ-

ché de vautours. La majorité des jeunes percnoptères ont été bagués (21 à l'envol) et le premier jeune bagué dans les Baronnies se trouve être la femelle du couple reproducteur sur la bordure sud-ouest du Vercors.

Cette dynamique de réintroduction mise en place avec les vautours a sûrement apporté un élan bénéfique aux autres projets de réintroduction, notamment à celui du gypaète barbu mené depuis 2010 dans le Vercors, qui permet une présence hivernale du gypaète dans les Baronnies. De plus, le rôle attractif de la présence des vautours pour d'autres oiseaux charognards permet l'observation de nombreuses espèces telles que le pygargue à queue blanche, le milan royal ou plus curieusement le vautour de Rüppell à deux reprises en 2011.

Les services rendus par ces réintroductions d'équarisseurs naturels

Dans le cadre de ces programmes de réintroduction des collectes auprès des éleveurs des régions concernées ont été mises en place sur les trois sites. Dans les Baronnies, par exemple, la collecte fonctionne depuis 1993 avec la participation d'une centaine d'éleveurs dans un rayon de 20 km. Environ 1000 à 1200 cadavres sont collectés chaque année et déposés sur une aire de nourrissage (Figure 4) afin que les vautours fassent leur travail de nettoyeur. Pour les éleveurs c'est un système simple et efficace et pour les gestionnaires des vautours cela permet de maintenir un contact direct primordial avec les éleveurs. Etant ainsi présent sur le terrain, dès qu'il y a une rumeur naissante (« les vautours deviennent des prédateurs »...) on apporte des réponses aux questionnements des éleveurs.



Figure 4 Placette exploitée par les vautours

Les éleveurs ont également la possibilité d'avoir une placette d'alimentation directement sur leur propriété. Cela leur permet de se charger eux-mêmes des cadavres ovins en les plaçant à disposition des vautours. Dans les Baronnies, l'association Vautours en Baronnies qui gère le programme de réintroduction, prend en charge l'aménagement des placettes à la demande des éleveurs. La participation d'un éleveur au projet lui procure une baisse de deux tiers de la taxe payée pour l'équarrissage (CVO : Contribution Volontaire Obligatoire).

L'utilité du vautour saute aux yeux lors des cas de surmortalité quasi annuels des troupeaux ovins en estive dans les Alpes. Par exemple en 2004, un troupeau de moutons au-dessus du village de Rémuzat, dans les Baronnies, a été attaqué par des chiens errants, ce qui a fait sauter 150 brebis dans le vide. Dans cet endroit difficile d'accès, le préfet de la Drôme décida de laisser les 106 cadavres sur place, étant donné que les vautours étaient présents. Les 150 vautours évoluant sur le secteur ont mis environ un mois pour tout nettoyer.

Dans un autre exemple de 2011 sur le Plateau d'Emparis, zone peu accessible à la limite du Parc National des Ecrins, 600 brebis ont sauté d'une falaise suite à un orage. Le lendemain, 400 vautours sont dénombrés sur le site, pourtant, 4 jours plus tard, les services sanitaires décident de faire retirer la totalité des cadavres (Figure 5).

15 personnes et un hélicoptère sont mobilisés, les cadavres sont entassés dans un grand filet et transportés par hélicoptère jusqu'aux camions d'équarrissage. Acheminés ainsi jusqu'à Viriat dans une usine de transformation de cadavres, ils ont parcouru 300 km. 30 tonnes de cadavres ont dû être charriés, donc de nombreux camions ont été utiles. Le coût financier de toutes ces



Figure 5 Dispositif sanitaire sur le Plateau d'Emparis

mesures a sûrement été très élevé pour la collectivité, et le coût en CO2 également. D'après la bibliographie, la consommation des vautours, en France en 2010, dans les Pyrénées, le Massif Central et les Causses représente une économie de 700 à 1000 tonnes de CO2. De plus, un vautour semble faire économiser, chaque semaine, environ 2,66 L de fuel.

D'un point de vue sanitaire, 600 brebis représentent 30 tonnes, en sachant que les vautours mangent les 2/3 du poids d'un cadavre, pour 400 vautours cela représentait 50 kilos par individu. C'était pendant la période estivale, les cadavres allaient probablement se décomposer donc on peut penser que dans ce cas là il y avait un risque de pollution organique assez important. Il reste donc à déterminer quelle quantité de cadavres les vautours peuvent éliminer en cas de surmortalité, en fonction de leur population, en tolérant un risque sanitaire minime.

Les risques de mortalité accidentelle

Un des risques principaux pour ces oiseaux de grande envergure est la collision ou l'électrocution sur le réseau de lignes moyenne tension (*Figure 6*). Dans les Baronnies, avant les lâchers, EDF (Électricité De France) avait été sollicité afin d'enterrer 10 km de lignes qui paraissaient vraiment dangereuses. De plus, des caches anti-électrocution ont été posés sur les poteaux qui étaient les plus dangereux et ces aménagements ont été bénéfiques pour tous les rapaces du secteur. Ceci dit, depuis 2004, la collaboration avec EDF a tendance à stagner, de nombreux courriers ont été envoyés concernant une ligne sur laquelle depuis 2004 au moins 8 Vautours fauves ont été électrocutés, on espère que la collaboration avec ERDF (Électricité Réseau Distribution France) aboutisse rapidement.



Figure 6 Dégâts d'une ligne électrique

Les vautours emblèmes du territoire

Préalablement à la réintroduction des vautours il y a eu une grosse campagne de sensibilisation auprès de tous les habitants des Baronnies grâce à un excellent film de Michel Terrasse. Cela a permis une véritable prise de conscience de la part des élus des Baronnies quant à l'intérêt de ce patrimoine naturel qui s'est traduit par la mise en place d'un Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales.

La réintroduction des vautours a médiatisé tout un territoire et apporté des bénéfices économiques à toute une région autour du « produit vautour ». Par exemple à Rémuzat, village de 280 habitants, la maison des vautours accueille 25000 visiteurs par an dans une région de 4 habitants au km². Le succès de la réintroduction encourage donc le développement des hébergements et du réseau des accompagnateurs en moyenne montagne en parallèle du tourisme naturaliste et photographique (*Figure 7*).



Figure 7 Tourisme photographique

